

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration (CA)

Séance du 9 juillet 2024

Le Conseil d'administration a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal du Conseil d'administration du 21 mai 2024
- ❑ Le procès-verbal du Conseil d'administration extraordinaire du 6 juin 2024
- ❑ L'actualisation de la liste des fonctions éligibles à la prime de charges administratives (PCA) au titre de l'année 2023-2024
- ❑ L'actualisation des responsabilités ouvrant droit à l'indemnité fonctionnelle (C2) au titre de l'année 2023-2024 dans le cadre du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC)
- ❑ La liste des fonctions éligibles à la prime de charges administratives (PCA) au titre de l'année 2024-2025
- ❑ Les responsabilités ouvrant droit à l'indemnité fonctionnelle (C2) au titre de l'année 2024-2025 dans le cadre du Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs (RIPEC)
- ❑ Le référentiel des responsabilités pédagogiques de l'IUT au titre de l'année 2024-2025
- ❑ Le référentiel des responsabilités pédagogiques hors IUT au titre de l'année 2024-2025
- ❑ Le référentiel des équivalences horaires de service (EQS) au titre de l'année 2024-2025
- ❑ Le bilan financier de la « Contribution de vie étudiante et de campus » (CVEC) pour l'année 2022-2023
- ❑ La programmation des actions de la « Contribution de vie étudiante et de campus » (CVEC) pour l'année 2024-2025
- ❑ Le cadrage du dispositif de labellisation des initiatives pédagogiques
- ❑ La création de la licence professionnelle dé-suspendue mention « Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels » à compter de l'année universitaire 2025-2026
- ❑ La création de la licence professionnelle mention « Techniques du son et de l'image » à compter de l'année universitaire 2025-2026
- ❑ La création du master mention « Création numérique » à compter de l'année universitaire 2025-2026
- ❑ La création du Diplôme Universitaire interdisciplinaire « Usage de l'intelligence artificielle pour l'exploration de l'information numérique » à compter de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ L'offre des « Unités d'Enseignement de Renforcement » (UER) au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ L'offre des « Unités d'Enseignement d'Ouverture » (UEO) au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ Le nombre de groupes par composantes/services porteurs des « Unités d'Enseignement d'Ouverture » (UEO) au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ La modification des statuts de l'Ecole Doctorale 536 « Agrosciences & Sciences »
- ❑ La modification des statuts du Laboratoire de Physiologie Expérimentale Cardiovasculaire (LaPEC)
- ❑ La modification des statuts de l'Institut Agrosciences, Environnement et Santé (AgES)
- ❑ L'annexe aux statuts de l'Institut Agrosciences, Environnement et Santé (AgES)
- ❑ La modification des statuts de l'Institut Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques (CPSN)
- ❑ L'annexe aux statuts de l'Institut Culture, Patrimoine, Sociétés Numériques (CPSN)
- ❑ L'avenant à l'accord-cadre de coopération internationale entre Avignon Université et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth - Liban

Le Conseil d'administration a été informé :

- ❑ Du calendrier prévisionnel des séances du Conseil d'administration en formation plénière au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ Des conventions signées par le Président par délégation (état du 24 juin 2024)

À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil d'administration.

Fait à Avignon, le 9 juillet 2024



CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon

+ 33 (0)4 90 16 28 85

vice-president-ca@univ-avignon.fr



**Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**